

Affaire suivie par :  
Bruno Lhuissier  
D4P

Aux directeurs  
des directions techniques et territoriales

et aux membres du comité de  
programmation thématique N°10  
« Géotechnique-géologie »

Bron, le 16 juin 2014

Objet : Comités de programmation thématique pour 2015 et non-reconduction du CPT  
« Géotechnique-géologie »

Chères et chers collègues,

Lors de sa dernière réunion, le comité de direction du Cerema a fait le choix de travailler pour l'élaboration du programme d'activités 2015 avec 13 comités de programmation thématique (CPT), et de ne pas conserver le CPT 10 mis en place pour la programmation 2014 « Géotechnique-géologie : terrassements, mouvements de terrain, sismique ».

Il est important que cette décision soit bien expliquée et bien comprise.

Lors de l'exercice de programmation 2014, la question du périmètre des CPT s'était posée. Nous avons déjà pensé que, s'agissant d'élaborer le programme d'activités du Cerema, les CPT devraient être en priorité orientés vers les politiques publiques auxquelles l'établissement doit apporter son appui, plutôt que par discipline ou métier au sens strict. C'est pourquoi nous avons mis en place 14 CPT sur le périmètre de 14 des 16 « groupes thématiques métiers » (GTM) qui avaient travaillé au printemps 2013 : nous n'avons pas mis en place de CPT 15 « Gestion de la donnée :SIG, SI... », ni de CPT16 « Gestion et diffusion de la connaissance ». Nous avons aussi hésité à mettre en place un CPT « Géotechnique-géologie », pressentant des difficultés à la fois pour gérer les recouvrements avec les autres CPT – du fait que la géotechnique et la géologie sont des disciplines qui s'appliquent à plusieurs politiques publiques à à plusieurs types d'aménagement qui sont l'objet d'autres CPT – et pour susciter l'intérêt des directions générales sur des projets très transversaux..

Au bilan de l'exercice de programmation 2014, la présence de ce CPT « Géotechnique-géologie » n'a pas permis de donner une bonne lisibilité à nos interlocuteurs d'administration centrale, et les recouvrements avec d'autres CPT ont effectivement été très nombreux, ce qui a été source de confusion et de dysfonctionnements. Malgré le travail considérable et de qualité réalisé par les membres du CPT, les difficultés ont été très nombreuses et les actions liées aux thèmes de la géotechnique et de la géologie sont au final celles qui ont eu le plus de difficulté à être tracées dans les échanges avec les directions générales et prises en compte par elles. Ceci a induit un lourd travail de correction.

Au final, le résultat obtenu dans le programme 2014 stabilise ce champ compte tenu de la présence de plusieurs actions pluri-annuelles. Nous veillerons évidemment à ce que l'ensemble des lignes de programme et les actions qui concernent ces sujets en 2014 soient bien portées dans l'exercice de programmation 2015.

\* \* \*

Je vous demande de veiller à ce que cette décision, qui porte uniquement sur l'organisation du travail d'élaboration du programme annuel d'activités, ne soit pas interprétée comme ayant une autre signification : même si elles ne constituent pas un axe de structuration du programme annuel, la géotechnique et la géologie resteront bien sûr un des champs de compétences techniques essentiels au sein du Cerema, et seront très présentes dans son activité globale<sup>1</sup>. Les enjeux sont très nombreux pour lesquelles ces compétences nous sont indispensables, tant en termes de prévention des risques que de qualité de construction ou de gestion et d'entretien des infrastructures, ou encore de connaissance des milieux naturels (littoral, montagne, etc.), sans parler des sujets à développer sur les questions concernant les matériaux et leur économie. L'analyse des besoins en compétences présentée dans un rapport récent du comité de domaine « Géotechnique et risques naturels » montre d'ailleurs bien que le Cerema doit rester très présent dans ces champs, et doit se mobiliser pour apporter partout la meilleure expertise possible.

Ce que j'écris ici constitue un engagement de la direction du Cerema sur ces sujets. Il est aussi important que la communauté métier géotechnique-géologie développe une approche transversale et qu'elle soit bien associée aux réflexions sur l'avenir du Cerema : des géotechniciens et géologues sont donc logiquement présents dans certains des 15 groupes de travail mis en place dans le cadre de l'élaboration du projet stratégique. Il est certain aussi que nous conserverons un « groupe thématique métier » sur la géotechnique et la géologie, qui sera consulté, comme les autres GTM, sur les propositions de ces 15 groupes de travail.

Au-delà de ces pistes, j'ai demandé à la D4P et à la DSTREI, en lien avec la direction technique ITM et les deux autres directions techniques, d'examiner quelles actions engager pour que cette communauté métier au sein du Cerema soit bien vivante et se maintienne à la pointe des connaissances scientifiques et techniques, et pour qu'elle maintienne des liens forts avec les autres établissements publics concernés, tout particulièrement l'Ifsttar, l'Ineris et le BRGM.

Je vous adresse à tous l'expression de mes sentiments très cordiaux,



Bernard Larrouturou

---

1 Les exemples cités plus haut de la « Gestion de la donnée » et de la « Gestion et diffusion de la connaissance » montrent, s'il en était besoin, que des champs d'activité peuvent être liés à des enjeux très importants, voire stratégiques, pour le Cerema sans pour autant qu'ils soient l'objet d'un CPT spécifique.